

Image not found or type unknown



## Voir son enfant en dehors du DVH sans autorisation

Par **Coquelicot971**, le **17/12/2018 à 12:38**

Bonjour

Je suis père d'un garçon de 9 ans. J'ai la garde intégrale de mon fils avec autorité parentale partagée avec la mère. La mère est partie vivre à l'étranger à 8 000 km d'ici et bénéficie d'un droit de visite et d'hébergement.

Je confie tacitement, de façon hebdomadaire mon fils à sa grand mère maternelle pour conserver des liens. Le mois dernier sa mère est venue pour un déplacement professionnel. Elle a voulu voir son enfant alors que je l'avais confié à sa grand-mère. Ni l'une ni l'autre ne m'avait informé. La grand -mère et la mère ont-elles respectivement le droit de faire ça ?